

Localisation:

Pour tous les pavillons.

6.04 FOUILLE EN RIGOLE

Fouilles mécaniques en rigole, pour les semelles filantes et les points d'appuis isolés.
Sections suivant cotes du plan BA de l'ingénieur à la charge de l'entreprise.

Les fouilles seront traitées forfaitairement, une note technique sur les sols et fondations est fournie aux entreprises en fin de ce lot, aucun supplément pour surprofondeur, surlargeur, ou autres problèmes ne sera accepté.

Il ne sera accordé aucun supplément à la rencontre de sujétions spéciales.

Pour tous travaux prévus au présent devis, il ne sera accordé aucune plus value pour fouilles dans la glaise, marne ou autres difficultés .

L'entrepreneur devra les blindages pour éviter l'écoulement des parois des fouilles et les épuisements si il y a lieu .

Localisation:

Sous tous les murs de structure, intérieurs et extérieurs de tous les pavillons.

Sous tous les murs en supports de planchers sur vides sanitaires.

6.05 REMBLAIS

Après exécution des murs d'infrastructures:

Remblaiements des fouilles intérieures en tout venant de 0/60 compacté, par couches successives.

Remblaiement des fouilles extérieures avec les terres provenant des fouilles, par couches damées de 0,20m d'épaisseur.

Ces remblais ne devront contenir ni gravois ni débris végétaux.

Evacuation des terres excédentaires des fouilles à la décharge.

LOT N°1

**TERRASSEMENT
MACONNERIE - BA
PLATRERIE
FAIENCE**

Localisation:

Au pourtour des murs d'infrastructures de tous les pavillons.

6.06 REMISE EN FORME DU TERRAIN APRES TRAVAUX

A la fin des travaux, remise en forme du terrain, régalaage des terres végétales, façon de talus et de pentes suivant, coupes, façades de l'Architecte. Evacuation des terres excédentaires à la décharge publique.

Travaux à la charge des VRD, ne rien prévoir au présent lot.

Localisation:

Sur l'emprise des parcelles privative.

6.07 SEMELLES DE FONDATIONS

Le niveau inférieur des fondations sera descendu assez bas pour mettre à l'abri du gel le terrain sur lequel on s'appuie (DTU N° 13.11) .

L'entrepreneur devra prévoir les fondations nécessaires à la stabilité des bâtiments, en fonction de la nature du sol, **les fondations étant forfaitaires.**

Les fondations seront traitées forfaitairement, une note technique sur les sols et fondations est fournie aux entreprises en fin de ce lot, aucun supplément quel qu'il soit ne sera accepté.

Aucune fondation ne sera établie sur un sol qui ne soit pas manifestement "en place". Les dimensions des

maçonneries de fondations devront-êtré telles que le taux de travail du sol reste inférieur à la charge limite admissible, et qu'il soit uniforme pour l'ensemble de la construction.

Le calcul de ces fondations sera fait par un bureau d'étude ingénieur BA au choix et à la charge de l'entreprise.

Le principe de fondations retenu est un système de fondations en semelles filantes, en béton armé dosé à 350 kg de CPA au m³, compris aciers d'armatures des semelles, sur béton de propreté de 0,05 m d'épaisseur. Sections et armatures suivant plans, détails et calculs de l'ingénieur BA à la charge de l'entreprise et résistance du sol.

Les fondations des bâtiments accolés et n'ayant pas le même niveau fini, descendront au même niveau, c'est à dire au niveau des fondations du bâtiment le plus bas.

Mise en place du ceinturage en câble cuivre fourni par l'électricien pour la mise à la terre de chaque pavillon, et raccordement sur les aciers des semelles.

localisation:

Sous tous les murs de structure extérieurs et intérieurs de tous les pavillons.
Sous tous les murs en supports de planchers sur vides sanitaires.

6.08 MURS EN INFRASTRUCTURE

De la semelle béton armé jusqu'au niveau du dallage ou du plancher du Rez de chaussée, exécution de murs en infrastructure en béton banché hydrofugé, dosé à 350 kg de CPA au m³, armé d'un treillis soudé et d'un chaînage en tête, épaisseur 0,20m.

Coffrage finition type C, sur les faces vues.

Chape d'isolation en mortier hydrofugé, dosé à 600 kgs de CPJ, hydrofugé par Sika1

A prévoir sur l'arase des murs ci-dessus.

Mise en place dans les chapes d'arase étanche des remontées des polyanes des dallages.

Façon de joint de dilatation entre murs en infrastructures, par plaques de polystyrène de 20mm d'épais, au niveau des joints de dilatation entre bâtiments accolés.

Réservations et mise en place de grilles de ventilations pour les vides sanitaires. Dimensions 20x20, grilles en acier galvanisé, nombres sur la base de 1/1000e

Réservations et mise en place de trappes d'accès pour les vides sanitaires (1 par logement) trappe en acier galvanisé avec cadre, contre cadre, remplissage en tôle pleine, ferrages et verrou de fermetures.

Réservations 30x50 cm mini, dans les soubassements en pied de placard techniques, à -0,70m du sol fini, suivant plan de détail fourni en fin de CCTP, pour recevoir les fourreaux : EDF, AEP, TELECOM.

Fourreaux et réservations diverses pour passage des canalisations, (eaux usées, eaux pluviales, électricité, téléphone, AEP, etc...).

localisation:

Sous tous les murs de structure extérieurs et intérieurs de tous les pavillons.

En supports de planchers sur vide sanitaires.

6.09 ETANCHEITE SUR MURS ENTERRES

Dans la hauteur des terres sur murs en infrastructure en béton banché, application en deux couches croisées, d'un enduit étanche à base de solution pétrolière de brai bitumineux type: Igol Fondation de chez SIKA

localisation:

Sur tous les murs d'infrastructure extérieurs enterrés de tous les pavillons.

6.10 DALLAGES SUR TERRE PLEIN

Les dallages seront conformes aux normes DTU 26.2, normes CSTB et règles professionnelles.
Travaux de dallage de Mars Avril 1990.

6.10.1 Dallages sur terre-plein partie habitation :

Dallage constitué comme suit:

- Sur plate forme préparée par les VRD . NOTA : l'entreprise du présent lot devra réceptionner les plates formes des VRD, notamment au niveau de la stabilité.
- hérisson en tout venant de carrière compacté, épaisseur variable à adapter suivant la nature du sol, avec un minimum de 0,10m (en 0/31,5) d'épaisseur compacté .
- lit de sable roulé de 0,05m d'épaisseur
- voile de polyane de 200 microns avec relevés périphériques et mise en place dans l'arase sanitaire, sur la mi épaisseur du mur , recouvrement entre lés de 0,50m.
- isolant "Unimat" 451 de 40mm d'épaisseur, incompressible, sur toute la surface, pose suivant prescriptions du fabricant, avec relevés périphériques de 20mm épais, sur l'épaisseur du dallage pour éviter les ponts thermiques.
- Dallage béton de 0,10m d'épaisseur, parfaitement plan et de niveau, dosé à 350 kg de CPJ, armé d'un treillis soudé P 100 positionné en partie supérieure.
- Finition: pour toutes les pièces : Surfaçage soigné des dallages au coulage, pour recevoir directement les revêtements de sols plastiques ou moquettes, avec un maximum de ragréage de 4,5 kg au m2. (le complément sera à prendre en charge par le présent lot)

NOTA : Dans les hérissonnages prévoir le passage des fourreaux EDF, PTT, Eau potable, Réseaux eau usée, eau pluviale, etc...

Sous les treillis des dallages passage des réseaux électriques et eau, posés par les lots concernés.

NOTA : Prévoir un joint phonique dans l'épaisseur du dallage contre les murs mitoyens, en laine de roche imperméable, de 40mm épais.

localisation:

Tous les dallages rez de chaussée des parties habitables (sauf garage) .

Pour les pavillons suivants: N° 1,2,3,4,5,6,19,20,21,22

6.10.2 Dallages sur terre-plein Partie garage

Dallages constitués comme suit:

- Sur plate forme préparée par les VRD . NOTA : l'entreprise du présent lot devra réceptionner les plates formes des VRD, notamment au niveau de la stabilité.
- hérisson en tout venant de carrière compacté (0/31,5), épaisseur variable à adapter suivant la nature du sol, avec un minimum de 0,10m d'épaisseur.
- lit de sable roulé de 0,05m d'épaisseur
- voile de polyane de 150 microns avec relevés périphériques et mise en place dans l'arase sanitaire, sur la mi épaisseur du mur , recouvrement entre lés de 0,50m.
- Dallage béton de 0,08m d'épaisseur, dosé à 350 kg de CPJ, armé d'un treillis soudé P 100, positionné en partie supérieure.
- Joints de dilatation périphériques.
- Finition : surfaçage soigné des dallages au coulage .
- Encastrement des siphons de sols.

NOTA : Dans les hérissonnages prévoir le passage des fourreaux EDF, PTT, Eau potable, Réseaux eau usée, Eau pluviale, etc...

Sous les treillis des dallages, passage des réseaux électriques et eau, posés par les lots concernés.

NOTA : Prévoir un joint phonique dans l'épaisseur du dallage contre les murs mitoyens, en laine de roche imperméable, de 40mm épais.

localisation:

Tous les dallages rez de chaussée des garages de tous les pavillons.

VARIANTE:

Chiffrer en variante, le remplacement des dallages béton dans les garages, par un gravillonnage sur 0,10m d'épais, compris régalage et cylindrage.

6.11 PLANCHER SUR VIDE SANITAIRE REZ DE CHAUSSEE

Plancher partie habitation :

Plancher préfabriqué constitué comme suit:

Plancher préfabriqué isolant, type PPB ISO 4 N1 ou FEDER béton, comprenant : poutrelles préfabriquées en béton précontraint, hourdis en polystyrène standard, à languette recouvrant le dessous des poutrelles et forme de compression armée d'un treillis soudé et aciers de renfort ponctuels.
K= 0,57 et Ru = 1,40 .

Finition : surfacage soigné des dalles au coulage, pour recevoir directement les revêtements de sols plastiques ou moquettes, avec un maximum de ragréage de 4,5 kg au m2. (le complément sera à prendre en charge par le présent lot)

L'Entrepreneur du présent lot devra prendre contact avec l'électricien, le chauffagiste et le plombier pour le passage des canalisations et tubes sous le treillis soudé, avant de couler la forme de compression.

localisation:

Tous les planchers rez de chaussée des parties habitables (sauf garage) .
Pour les pavillons suivants: N° 7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18.

6.12 MURS EN ELEVATIONS

Agglomérés conformes aux normes NF P 14.101, NF P 14.301 et P 14.402, avant l'emploi un stockage de 3 semaines des agglomérés sera imposé.

Les agglomérés du type : " emboîtement " ou "Bloc Eclair", ne seront pas admis.

Murs extérieurs et refends intérieurs, en agglomérés creux de 0.20 m , avec estampille NF, hourdés au mortier de ciment, avec ossature B.A. (Raidisseurs, poteaux, linteaux, chaînages).

Murs mitoyen entre habitations sans joints de dilatation:

Un mur complet en agglomérés pleins de 0.20 m avec estampille NF, hourdés au mortier de ciment, avec ossature B.A. (Raidisseurs, poteaux, linteaux, chaînages).

Murs mitoyen entre habitations avec joints de dilatation:

Un mur complet en agglomérés pleins de 0.20 m et un mur complet en agglomérés creux de 0.20 m avec estampille NF, hourdés au mortier de ciment, avec ossature B.A. (Raidisseurs, poteaux, linteaux, chaînages).

Les murs de refends ne seront raccordés au murs de façade que par les chaînages, pour laisser passer l'isolation. (réservation de 40mm)

La stabilité au vent des pignons extérieurs sera assurée avec le concours de la charpente.

Les murs de façades sont à considérer autostables et doivent comprendre les ossatures nécessaires pour assurer leur stabilité.

Jointolement en montant sur parement intérieur des murs périphériques avant doublage.
Jointolement soigné en montant sur murs dans: garages.

Réservation ou exécution de feuilures pour sceller les bâtis des menuiseries intérieures et trappe accès combles.
La pose des fourreaux sera réalisés par les Entreprises des lots techniques.

localisation:

Tous les murs extérieurs (agglos de 20 creux)

Tous les murs intérieurs (agglos de 20 creux)

Tous les murs intérieurs séparatif sans JD (un agglos de 20 pleins)

Tous les murs intérieurs séparatif avec JD (un agglos de 20 pleins et un agglos de 20 creux)

Nota : murs de placards techniques en agglos creux de 0,10, voir poste 6.13

6.13 OSSATURE EN BETON ARME

Poteaux, linteaux, chaînages, poutres, poteaux, en béton armé, section suivant plans et étude B.A. à la charge du présent lot.

Dosage et aciers suivant plans et études BA.

Finition des faces vues type C.

Planelles en béton de 0,05 m d'épaisseur, sur face extérieure de tous les ouvrages en béton .

Les poteaux et chaînages raidisseurs de structure pourront être coulés dans des agglomérés coffrant.

Rampannage en béton armé avant exécution de la charpente, à réaliser avec des chevrons témoins ou épure fournie par le charpentier.

Ossature complète de la lucarnes en saillie de façade des 5 pièces étages, en béton armé.

localisation:

Elements BA pour tous les murs extérieurs et intérieurs de tous les pavillons.

Elements BA en support de planchers BA des pavillons 4 et 5 pièces.

Ossatures complètes des lucarnes en saillie de façade des 5 pièces étages, compris poutre BA en partie basse.

Ensemble suivant plans et étude BA.

6.14 JOINTS DE DILATATION

Joint de dilatation en polystyrène de 20mm d'épaisseur ,entre les murs de soubassement et les murs en élévations, des logements accolés.

Couvre joint de finition extérieur en Aluminium AGS de type Tego, ref T55 ou TA1 avec clips de fixations, avec fond de joint en mousse et complément d'étanchéité par masticque élastomère de 1ère catégorie, Sika 1a.

Localisation:

Entre pavillons, suivants plans des pavillons et plan de masse.

- 1et2; 2et3; 4et5; 6et7; 7et8; 9et10; 11et12; 14et15; 16et17; 19et20; 21et22.

6.15 PLACARDS TECHNIQUES

Agglomérés conformes aux normes NF P 14.101, NF P 14.301 et P 14.402, avant l'emploi un stockage de 3 semaines des agglomérés sera imposé.

Les agglomérés du type : " emboîtement" ou "Bloc Eclair", ne seront pas admis.

Murs des placards techniques, en agglomérés creux de 0.10 m , avec estampille NF, hourdés au mortier de ciment, avec ossature B.A. (Raidisseurs, poteaux, linteaux, chaînages).

Les murs sont à considérer autostables et doivent comprendre les ossatures nécessaires pour assurer leur stabilité.

6.33 FAÏENCE BLANCHE INTERIEURE

Faïence Blanche, format 108x108mm, épaisseur de 4 à 5,5mm, rives adoucies et émaillées.

Type :Villeroy et Boch, Desvres, ou de qualité équivalente.

Fourniture et pose collée sur murs ou habillages à la colle spéciale de type Fermader W&B.

Joints étanche au mortier de type : Fermajoint W&B

Coupes et mise en place soignées.

Joint silicone de qualité sanitaire après faïence à l'encontre des appareils sanitaires.

Localisation:

Cuisine et salle de bain de tous les pavillons .

Pour lavabos supplémentaires dans chambre des F5.

Pour le devis prévoir une surface de 6,00 m² (six m²) par logement de type F3 et F4 à répartir suivant indications du maître d'oeuvre sur place.

Pour le devis prévoir une surface de 6,50 m² (six m² et demi) par logement de type F5 à répartir suivant indications du maître d'oeuvre sur place.

6.34 ENDUIT PLATRE

Enduit intérieur en plâtre épais THD application manuelle ou mécanique, conforme à la norme NFB 12.301.

Type: Plâtre Lutèce projection n°2X de chez Lambert.

Dureté 65 shore C.

Classement au feu MO.

Mise en oeuvre suivant prescriptions, recommandations du fabricant : projection, réglage, serrage , feutrage et polissage.

Résine d'accrochage de type ELIFIX sur béton lisse, avant application du plâtre.

Enduit plâtre dito dans voussures et tableaux de portes, de baies et de passages libres

Arêtes métalliques à chaque angle.

Localisation: suivant plans et coupes

Murs:

Sur tous les murs intérieurs en agglomérés et éléments BA apparents, non doublés

- au rez de chaussée (sauf dans garage) et à l'étage

Plafonds:

Sous tous les planchers intérieurs et éléments en BA apparents.

- en plafonds sous planchers et éléments béton.

- Sur les tranches apparentes des planchers béton (escaliers)

FIN DU LOT N°1